

**DU CADRE METHODOLOGIQUE ET DE LA LEGITIMATION DES RESULTATS D'UNE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE : POINT DE VUE SUR LA PORTEE STRATEGIQUE DE L'ANALYSE
CONTREFACTUELLE DANS LA SAISIE DE L'EFFECTUATION D'UN POSSIBLE PARMIS LES
POSSIBLES DANS UN CHAMP SOCIAL**

par

Jean - Lucien BUSSA TONGBA

Chercheur indépendant & Doctorant en Sciences Économiques

William BOLIMA BOLITSI

Professeur

(Tous) Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Université De Kinshasa

Résumé

L'objectivité est l'une des exigences voulues à tout scientifique. Voilà pourquoi, même si les faits sociaux ne sont pas des choses, Emile Durkheim propose qu'il faut les traiter comme des choses¹ en vue d'être plus proches du réel. Certes, sous le regard systémico-téléologique, cette étude planche sur la complexité d'une recherche scientifique qui implique que la validation des résultats fasse toujours appel à un cadre méthodologique. Elle rappelle que toute production scientifique n'a de la légitimité que par la démarche méthodologique qui l'accompagne. Cependant, tout en évoquant les assurances que procure la triangulation comme approche d'analyse à tout chercheur averti, l'étude prend en compte et insiste plus, sur la portée de la place stratégique de l'analyse contractuelle dans l'explication de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles dans un champ du social, toujours complexe.

Mots-clés : *cadre méthodologique, légitimation, recherche scientifique, place stratégique, analyse contrefactuelle, effectuation, possible et champ social.*

Abstract

Objectivity is one of the requirements of every scientist. This is why, even if social facts are not things, Emile Durkheim proposes that they must be treated as things in order to be closer to reality. Admittedly, from a systemic-teleological point of view, this study focuses on the complexity of scientific research, which implies that the validation of results always requires a methodological framework. It reminds us that all scientific production has legitimacy only through the methodological approach that accompanies it. However, while evoking the assurances that triangulation provides as an analytical approach to any informed researcher, the study takes into account and insists more on the scope of the strategic place of contractual analysis in the explanation of the realization of a possible among several possibilities in a field of the social, always complex.

Keywords : *methodological framework, legitimation, scientific research, strategic place*

INTRODUCTION

Il importe de souligner que la scientificité d'une démarche de l'esprit, mieux, la validité des résultats, etc., demeure aussi tributaire du cadre méthodologique usité.² En effet, cette étude rappelle la complexité³ des procédés qui accompagnent une démarche intellectuel-scientifique, selon que cette dernière, devrait, toujours, faire appel à un cadre méthodologique approprié. La réflexion met l'accent sur les assurances que procure la triangulation⁴ des méthodes et/ou des techniques à tout chercheur et, rappelle, avec insistance, la portée de la place stratégique de l'analyse contractuelle dans la saisie et/ou la compréhension de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles dans un « champ social »⁵ (qui peut être social, politique, religio-culturel, scientifique ou économique, etc.), mais, toujours multiple et complexe.

Néanmoins, nous faisons savoir que cette production scientifique s'appuie sur l'observation et la documentation, etc., comme techniques.⁶ Sous un regard systémico-téléologique, elle s'occupe du cas

¹ A ce sujet, lire utilement, E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1967,

² *Idem*.

³ E. LOMBEYA BOSONGO, *Etat & système socio-économique*, cours inédit, L1Economie, FASEG-UNIKIN, 2017-2018, *passim*.

⁴ W. BOLIMA BOLITSI, *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo*, thèse de doctorat en Sociologie, défendue le 08 Février 2019, pp.35-37.

⁵ P. BOURDIEU, cité par W. BOLIMA BOLITSI, *Apprendre la sociologie pour comprendre la société et réussir la pratique de l'économie politique*, Tome I, Eds. PUK, Kinshasa- RD. Congo, 2023, pp. 247, puis, dans, *Apprendre la sociologie pour comprendre la société et réussir la pratique du Droit*, Tome II, Eds. PUK, Kinshasa- RD. Congo, Avril, 2024, pp. 313. A ce sujet, lire encore, BOURDIEU PIERRE, « Genèse et structure du champ social », dans *la Revue française de sociologie*, XII, 1971, pp. 245-246.

⁶ KUNYUSA, B. G., & SHOMBA, K. S., *Initiation aux méthodes de recherche en Sciences sociales*, Kinshasa, P.U.Z, 1995, pp. 106-113.

particulier de l'analyse contractuelle, en évoquant sa portée stratégique dans l'analyse des faits advenus.⁷ Elle se structure en deux points. Le premier esquisse un condensé d'informations générales sur la fonctionnalité du cadre méthodologique dans une démarche scientifique, démontre comment, celui-ci, sert à la légitimation des résultats d'un travail scientifique, et table aussi sur quelques notions connexes. Le deuxième point, de façon synoptique, et, avec des exemples concrets, présente le mode d'opérationnalisation de l'analyse contrefactuelle. Puis, vient une brève conclusion, qui récapitule les informations fournies, en plaidant pour la triangulation des méthodes et des techniques.⁸

I. DU CONDENSE D'INFORMATIONS SUR UN CADRE METHODOLOGIQUE ET SA PORTEE STRATEGIQUE DANS UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Il sied de rappeler que ce premier point de cette réflexion, donne quelques informations générales sur les aspects téléologiques du cadre méthodologique dans une démarche scientifique. Elle souligne, avec insistance, son apport dans la légitimation des résultats d'un travail de l'esprit et prend en compte quelques notions connexes.

1.1. Du bilan de connaissances sur les concepts science, connaissance, recherche scientifique et des notions connexes

Il est commode de noter que le concept connaissance vient du verbe connaître ou naître avec. Ce verbe s'identifie à l'objet et cette identification est subjective, car, elle dépend du sujet, de l'objet, de la démarche et du champ de connaissance.⁹ Autrement dit, la connaissance vaut appropriation et interprétation des informations par les hommes, selon que nous soulignons qu'il y a trois types de connaissance. Nous citons : la connaissance naturelle, la connaissance révélée (objet de la foi) et la connaissance scientifique ou rationnelle. Cette dernière se fonde sur la raison et se veut être objective.¹⁰

L'objet de la connaissance scientifique émane des phénomènes sensibles et demeure empirique. Il se rapporte à une réalité tangible, observable, et objective, etc., en se faisant confirmer par la récurrence. Etymologiquement, la science vient du latin « scientia », qui signifie « savoir » ou connaissance. Toutefois, nous devons faire savoir que le concept science a revêtu des significations diverses au cours de l'histoire de la pensée humaine. Si Platon¹¹ concevait la science comme le plus haut degré de la connaissance, Karl Jaspers définit la science comme la connaissance méthodique dont le contenu, d'une manière contraignante est à la fois certain et universellement valable. De sa part, Depelteau la considère comme un mode de connaissance qui se distingue par ses méthodes ou comme un ensemble de connaissances ayant un objet déterminé et une méthode propre. Alors que Ladrière et Depelteau trouvent dans la science, un mode de connaissance critique de la nature et de l'être humain.¹²

Point n'est besoin de rappeler que l'esprit scientifique se caractérise par le doute et/ou la critique, l'observation, l'exhaustivité et la neutralité. Son fondement réside sur certains principes dont : la primauté de la raison, l'univers physique ou social organisé, l'univers physique et social compris comme un système. La science repose sur une base empirique et ses diverses explications ne doivent pas se contredire, selon que la recherche doit pouvoir être reproduite.¹³ Mais, du point de vue téléologique, la science s'occupe des faits uniquement pour les connaître et en se désintéressant des applications auxquelles peuvent se prêter les notions qu'elle élabore. Elle a pour but de produire des vérités, de les décrire, de les comprendre, et d'expliquer les phénomènes en vue d'identifier leurs déterminants historiques.

Évidemment, elle présente des caractéristiques multiples, comme par exemple : le contrôle de ses propres démarches, la mise en œuvre des critères précis de validation, l'élaboration des méthodes pour étendre systématiquement son champ et son savoir, etc. En effet, la recherche : « chercher encore », renvoie à l'effort intellectuel entrepris pour parvenir à une maîtrise intellectuelle des nouvelles techniques ou notions. Les domaines de recherche sont aussi nombreux que les notions attendues. Elle renvoie à l'action de faire une expérience. Cependant, la recherche scientifique désigne l'ensemble des actions entreprises en vue de

⁷ Lire utilement, à ce sujet, QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », dans *la revue de l'Histoire Moderne et Contemporaine*, Vol. 59-3, n° 3, 2012, pp.70-95.

⁸ G., WETSHODIMA YOLE YALONGA, « La triangulation dans le processus de la recherche de la conception à la réalisation d'une étude », dans *MES*, N°79, du Juillet-Août, Kinshasa, RD. Congo, 2013, *passim*

⁹ E., EMINA BE OFURIYUA, *Initiation à la Recherche Scientifique*. Manuel d'enseignement destiné aux étudiants de Premier Graduat, en Sciences Economiques et de Gestion, UNIKIN, inédit, 2014-2015, *passim*.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ PLATON, cité par E., EMINA BE OFURIYUA, cité à son tour par W. BOLIMA BOLITSI, *Initiation à la Recherche Scientifique*. Manuel d'enseignement destiné aux étudiants de L1 MLD, UPB-MALUKU, inédit, 2022-2023, *passim*.

¹² LADRIERE ET DEPELTEAU, cités par EMINA, cité à son tour par BOLIMA BOLITSI, W., *Initiation à la Recherche Scientifique*. Cours destiné aux étudiants de L1 MLD, UPB-MALUKU, inédit, 2022-2023, *passim*.

¹³ E., EMINA BE OFURIYUA, *op -cit, passim*.

produire et de développer les connaissances, ainsi que le cadre social, économique, institutionnel et juridique de ces actions. Certes, une recherche scientifique vise à vérifier les connaissances ; répondre aux questionnements soulevés et résoudre un problème, etc.¹⁴

La rigueur scientifique est une notion guidée par l'objectivité, qui préconise que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un itinéraire défini par la communauté scientifique. La recherche scientifique est un processus dynamique ou rationnel qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, afin d'obtenir des réponses précises à partir des investigations ou des interprétations des données. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique, rigoureux, et conduit à l'acquisition des nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche scientifique peuvent se résumer en ceci : décrire, expliquer, comprendre, contrôler, prédire des faits, des phénomènes et des conduites. Elle vise aussi à répondre à des questions soulevées dans la société, résoudre les problèmes et vérifier certaines situations, etc.

Il sied de noter qu'on ne peut pas parler de la science sans évoquer la question de l'épistémologie, qui se veut la science des sciences. Il s'agit aussi de la philosophie des sciences. C'est l'étude de l'étude de la réalité ou la connaissance de la connaissance. L'Épistémologie est une étude faite a posteriori, axée sur la validité des sciences considérées comme des réalités que l'on observe, décrit et analyse. Les fondements épistémologiques de la science moderne sont : autorité générale, objectivité, expérience, déterminisme, mathématiques et volonté de pouvoir. Pour mener à bonne fin une recherche, il faut bien penser, bien réfléchir, bien identifier un problème précis, poser une question centrale (fortifiée par d'autres), imaginer les réponses appropriées (hypothèses) et en envisager la validité. Une recherche scientifique se distingue d'autres par l'objectivité, la logique, le déterminisme, l'empirisme et le dynamisme, avec de résultats généralisables.¹⁵

Au demeurant, il y a, au moins trois niveaux et aussi trois catégories de recherche qu'il faut considérer. Pour ce qui est de catégories, nous citons : la recherche fondamentale, La recherche appliquée et La recherche-action ou la recherche de développement technique. Par rapport aux niveaux de recherche (en sciences sociales et/ou sciences humaines), il y a la description, la classification et l'explication/compréhension. Prise du point de vue téléologique, il s'observe que depuis la 2^e guerre mondiale, la science et/ou la recherche scientifique, est devenue un facteur politique auquel les États, de plus en plus, accordent beaucoup d'attention. La recherche scientifique se veut fonctionnelle pour des sociétés étatico-nationales.¹⁶ Cependant, nous rappelons que celle-ci, pour dire, la recherche scientifique, oblige les animateurs des États-nationaux à s'y investir et à en assurer les cadres d'initiation. Il n'y pas de recherche scientifique sans investissement, moins encore, sans la volonté politique de la société étatique historiquement située.

1.2. De la recherche scientifique et la légitimation de ses résultats : point de vue sur la portée de la place stratégique d'un cadre méthodologique

Nous ouvrons ce paragraphe par Ibrahim Lo qui soutient : « la méthode de recherche confère la légitimité à toute forme de connaissance scientifique, et, plus, particulièrement, celle des sciences sociales ». ¹⁷ A nous de le compléter en soulignant : « pas de méthodes et techniques scientifiques, etc., pas de recherche scientifique, pas de la science, ni connaissance scientifique ». Tout travail universitaire et/ou scientifique fait appel à un cadre méthodologique qui le légitime comme tel. La recherche scientifique est un processus qui se déroule en plusieurs démarches interdépendantes. Elle, avons-nous dit, repose sur l'utilisation des théories, des méthodes et techniques, etc., qui soient à la fois rigoureuses et pertinentes. Cet ensemble, dans une recherche scientifique, constitue ce que d'aucuns nomment « le cadre méthodologique ». ¹⁸ La recherche emprunte généralement un cheminement ordonné et rigoureux qui part de l'observation à la discussion des conclusions en passant, respectivement, par le choix du thème. Ce processus peut être regroupé en trois grandes phases. Signalons que ces différentes phases ne se déroulent pas de manière distincte et linéaire, elles sont interdépendantes. Elles s'inscrivent toutes dans une même dynamique.

La méthode se définit comme un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités (objectifs) qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie. En d'autres termes, c'est l'ensemble des démarches, fondées sur la logique, utilisant les procédés d'une recherche empirique systématique et susceptible d'aboutir à une communication ouverte et honnête des idées et des résultats de

¹⁴ W. BOLIMA BOLITSI, *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa*, la thèse déjà-citée, p. 27.

¹⁵ E., EMINA BE OFURIYUA, *op.cit.*, *passim*

¹⁶ E. LOMBEYA BOSONGO, *Sociologie industrielle*, cours inédit, L2 Economie industrielle, FASEG-UNIKIN, 2017-2018, *passim*.

¹⁷ IBRAHIM LO cité par W. BOLIMA BOLITSI, *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo*, thèse de doctorat déjà-citée, pp. 26- 30.

¹⁸ TSHUNGU BAMESA, *Du travail scientifique à l'Université. Initiation à l'élaboration du travail scientifique*, Lubumbashi, République du Zaïre, Ed. Africa, 1988, p.13.

la recherche. En sciences sociales, la liste des méthodes est longue. À titre indicatif, nous citons : la méthode inductive, la méthode déductive, la méthode comparative, la méthode historico-génétique, la méthode fonctionnelle, la méthode structuraliste, la méthode comparative, la méthode systémique et la méthode dialectique, etc. Pour ce qui est des techniques de recherche, il y a lieu de citer, entre autres : l'observation, l'interview et/ou l'entretien, la documentation, le questionnaire et le focus group, sans oublier l'outil statistique et/ou économétrique, etc.¹⁹

Au plan de la représentation philosophique, la méthode comprend cet ensemble des opérations intellectuelles qu'une discipline met en œuvre pour démontrer, vérifier et établir les vérités qu'elle poursuit. Néanmoins, Albert Muluma Munanga considère la méthode comme « un chemin. « Meta » qui signifie vers, au-delà, après. C'est l'ensemble des règles ou procédés pour atteindre dans les meilleures conditions (temps, argent, hommes...) un objectif : vérité, expérience, vérification, apprentissage »,²⁰ Tshungu Bamesa, quant lui, recommande pour la méthode, la définition de Claude Javeau. Certes, pour cet anthropologue congolais(RD) : « la méthode est essentiellement une démarche intellectuelle qui vise, d'un côté, à établir rigoureusement un objet de science (réalité sociale étudiée en fonction d'un objectif déterminé) et de l'autre, à mener le raisonnement portant sur cet objet de la manière la plus rigoureuse possible ». ²¹ Cependant, pour M. Grawitz, le concept de méthode, rappelons-le, renvoie à « un ensemble d'opérations intellectuelles par lequel une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie ». ²² Il y a encore lieu de considérer le point de vue de S. Shomba Kinyamba et F. Esiso Asia – Amani. Si, le premier définit la méthode comme « une voie particulière en vue d'éclairer l'itinéraire de la réflexion permettant de saisir et de démontrer le soubassement du phénomène sous examen », ²³ le second trouve dans la méthode : « une démarche intellectuelle exigée par le schéma théorique approprié en vue d'expliquer une série de phénomènes observés ». ²⁴

De notre part, nous définissons la méthode avec Régis Jolivet comme « l'ordre qu'il faut imposer aux différentes démarches nécessaires pour arriver à une fin donnée ». ²⁵ Pour ce qui est du travail scientifique, une méthode est cet ordre ou cette voie que nous imposons aux démarches intellectuelles pour arriver à la saisie de l'objet d'étude. La méthode consiste en une tentative d'explication ; elle est rattachée à la théorie appliquée à la réalité, liée à un domaine particulier, à la manière de procéder propre à ce domaine. À partir de cette conception, la méthode apparaît comme un ensemble de règles indépendantes de toute recherche, mais visant des formes de raisonnement qui rendraient accessible la réalité à saisir. Une technique de recherche est un moyen pour atteindre un but ou un objectif situé au niveau des faits, des étapes pratiques. Elle implique l'utilisation d'outils, d'instruments, de machines, de gestes ou d'étapes comportant des procédés opératoires, rigoureux, définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions adaptées au genre des problèmes et des phénomènes en cause. La technique n'est rien d'autre que l'ensemble d'outils mis à la disposition de la recherche et organisés par la méthode dans ce but. Elles sont communes à la plupart des sciences sociales. A l'instar de la méthode, la technique doit répondre à la question du "comment". Elle constitue un moyen d'atteindre un but. Ainsi perçue, la technique représente les étapes d'opérations limitées, liées à des éléments pratiques, adaptées à un but défini alors que la méthode est une conception intellectuelle, coordonnant un ensemble d'opérations, en général, plusieurs techniques. (Ex : chaque joueur de tennis possède une technique ou des techniques structurées autour de revers, drive, service, façon de poser les pieds, de tenir sa raquette... Mais chacun utilise sa technique en fonction d'une méthode : fatiguer l'adversaire, jouer du fond du court ou au filet...). La méthode est avant tout une réflexion : elle utilise et organise ses techniques pour la réalisation du seul but qui vaille : gagner. En somme, dans une recherche scientifique, ²⁶ « la technique est un outil qui permet au chercheur de récolter et, dans une certaine mesure, de traiter les informations nécessaires à l'élaboration d'un travail scientifique ». ²⁷

¹⁹ W. BOLIMA BOLITSI, *Sociologie rurale*, cours inédit, L1 Economie rurale, FASEG-UNIKIN, 2017-2018, *passim*.

²⁰ ALBERT MULUMA MUNANGA, *Le guide du chercheur en sciences sociales et humaines*, éd. SOGEDES, Kinshasa, 2013, *passim*.

²¹ CLAUDE JAVEAU, cité par TSHUNGU BAMESA, *Du travail scientifique à l'Université. Initiation à l'élaboration du travail scientifique*, Lubumbashi, République du Zaïre, Ed. Africa, 1988, p.13.

²² M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1970, p. 20.

²³ S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2013, p. 28.

²⁴ F. ESISO ASIA – AMANI, *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, UNIKIS, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, p. 80.

²⁵ REGIS JOLIVET, cité par W. BOLIMA BOLITSI, *Les Eglises de réveil comme nouvelle forme de sécurité sociale en R.D. Congo. Regard sociologique sur l'expérience de la Communauté Armée de l'Eternel à Kinshasa*, Mémoire de D.E.S, déjà-cité, p. 17.

²⁶ M. DUCHAMP, B. BOUQUET & H. DROUARD, *La recherche en travail social*, Paris, Ed. de Centurion, 1989, pp. 5- 169.

²⁷ TSHUNGU BAMESA, *Du travail scientifique à l'université. Initiation à l'élaboration du travail scientifique*. Ed. Africa, Lubumbashi, 1988, p. 1

La littérature sur la praxis scientifique parcourue par nous et l'observation participante, etc., nous font affirmer que, dans sa thèse de doctorat défendue à l'Université Catholique de Luvin en 1975, intitulée : « Logique communautaire et coopération économique chez les Topoke du Haut-Zaïre : Essai théorique sur le développement rural en Afrique centrale »,²⁸ pour la validation des résultats de ses recherches effectuées à Isangi, dans l'actuelle Province de la Tshopo, Eugène Lombeya Bosongo avait utilisé la méthode systémique.²⁹ Cependant, son disciple William Bolima Bolitsi, pour sa part, dans ses recherches sur la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la même province de la RD. Congo, au nom de la triangulation, avait combiné la dialectique avec l'analyse contrefactuelle, soutenues par les techniques d'observation, de questionnaire, d'interview et de focus group, etc.,³⁰ pour convaincre. Certes, si Willy Ali Kyamasa a procédé par la méthode analytique, le moindre carré ordinaire (MCO), avec les données de panel, soutenues par la documentation et l'observation, comme techniques, etc., dans sa thèse de doctorat intitulée : « Problématique des changements climatiques et mécanismes d'adaptation des ménages agricoles dans la ville Province de Kinshasa »,³¹ défendue à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa en Juillet 2022, il sied de noter que, dans son étude consacrée à l'analyse de « l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en République Démocratique du Congo de 1980 à 2006 »,³² Jean-Lucien Bussa Tongba avait fait recours aux méthodes analytique et inductive, avec la technique documentaire, complétée par l'outil statistique, comme techniques. Le même Jean-Lucien Bussa Tongba, selon que, cette fois, l'objet de son étude doctorale consiste à ressortir les liens entre le commerce international et la croissance économique, dans le cas particulier de la République Démocratique du Congo, il s'oblige de faire recours à la méthode historico-hypothético-déductive et la méthode systémique. Lesquelles méthodes, sont soutenues par les techniques documentaire, l'observation participante, la technique statistique et l'outil économétrique, etc. La liste n'est pas limitative. Toutefois, nous la fermons en évoquant Cheikh Anta Diop, qui demeure un cas emblématique en la matière. Ce grand esprit, pour dire « savant », a marqué l'histoire scientifique mondiale par sa volonté de mettre tout le monde d'accord par rapport à sa thèse sur « l'antériorité de la civilisation égyptienne » ou « négrière » à celle occidentale. Cheikh Anta Diop est revenu à « la formation », pour ne pas dire, à « l'école » pour se faire doter des aptitudes mathématiques en vue de s'en servir dans ses démonstrations.³³

À coup sûr, nous tenons par ces exemples, ci-haut, évoqués, confirmer la thèse de Ibrahim Lo, déjà citée et que nous rappelons : « la méthode de recherche confère la légitimité à toute forme de connaissance scientifique, et, plus, particulièrement, celle des sciences sociales ». ³⁴ Ce dernier peut être complété par Verhaegen, B., et compagnons qui insistent sur le fait : « qu'il n'existe pas, même à l'égard d'un objet spécifique comme la ville, une méthode universelle applicable en tous temps et en tous lieux (...), et que, « chaque objet de connaissance informe et conditionne la méthode [selon qu'] il est également vrai que la méthode se transforme et s'ajuste constamment au cours même de son application ». ³⁵ Guy Rocher abonde dans le même sens et reste formel. Pour lui, le chercheur « ... doit être profondément convaincu qu'il n'existe, pour chaque situation concrète, des facteurs dominants d'explication, mais il doit être également convaincu qu'il n'existe pas, dans l'absolu, de modèle général de causalité toujours uniformément applicable ». ³⁶

En effet, nous concluons cette première étape de notre réflexion, en soulignant que, dans une recherche scientifique, un cadre méthodologique (approche, modèle théorique, méthode et technique, etc.), donne la force ou sert de la validation des résultats proposés. Cependant, celui-ci, c'est-à-dire, le cadre méthodologique dans ses composantes,³⁷ ne s'improvise pas. Il doit être imposé par l'objet d'étude ou par l'ampleur du sujet, selon que le terrain indique, parfois, aux chercheurs des procédés et/ou des techniques à utiliser, etc.

²⁸ E. LOMBEYA BOSONGO, *Logique communautaire et coopération économique chez les Topoke du Haut-Zaïre : Essai théorique sur le développement rural en Afrique centrale*, thèse de doctorat défendue l'Université Catholique de Luvin en 1975.

²⁹ Le témoignage de E., LOMBEYA BOSONGO pendant ses enseignements.

³⁰ W. BOLIMA BOLITSI, *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo*, thèse de doctorat déjà-citée, *passim*.

³¹ W., ALI KYAMASA, *Problématique des changements climatiques et mécanismes d'adaptation des ménages agricoles dans la ville Province de Kinshasa*, 2022, *passim*.

³² J-L., BUSSA TONGBA, *L'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en RD Congo de 1980 à 2006*, Mémoire de DEA en Sciences économiques, FASEG-UNIKIN, Juillet 2010, p. 17.

³³ Cheikh Anta Diop, cité par E. LOMBEYA BOSONGO, L., *Sociologie industrielle*, cours inédit, L2 Economie industrielle, FASEG-UNIKIN, 2016-2017.

³⁴ Ibrahim Lo, cité par W. BOLIMA BOLITSI, *op- cit, passim*.

³⁵ B., VERHAEGEN, et alii, *Kisangani : 1876- 1976, Histoire d'une ville. La population*, Kisangani, PUK, 1976, pp. 21-22.

³⁶ G. ROCHER, *Introduction à la sociologie générale. Organisation sociale*, Tome III, Ed. HMH, Paris, 1968, p. 179.

³⁷ Approche, modèle théorique, méthode et technique, etc.

II. DE L'ANALYSE CONTREFACTUELLE ET LA SAISIE DE L'EFFECTUATION D'UN POSSIBLE PARMIS PLUSIEURS POSSIBLES SOCIO-ECONOMICO-ETATIQUES EN RD. CONGO

Après avoir fourni des informations sur des aspects téléologiques d'un cadre méthodologique au cours d'un procès de recherche scientifique, dans les lignes qui suivent, nous nous obligeons de tabler sur le cas particulier de l'« analyse contrefactuelle »³⁸ comme approche méthodologique. Nous rappelons qu'en dépit de la pluralité des méthodes que nous connaissons, nous insistons sur le fait qu'elles ne sont pas utilisées de n'importe quelle manière. Chaque méthode est commode à expliquer tel ou tel type particulier des faits sociaux. Tel est le cas pour l'« analyse contrefactuelle » sous examen.³⁹ Celle-ci, est prête et occupe une place de choix dans l'explication et la compréhension de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles dans un champ du social, toujours, multiple et complexe.

2.1. Quid de l'analyse contrefactuelle comme approche méthodologique et du champ social avec ses possibles ?

« L'analyse contrefactuelle – se demander ce qui aurait pu être si ... est omniprésente dans la vie quotidienne, la littérature, le cinéma, la philosophie mais aussi dans les sciences et la pratique historique ». ⁴⁰ « Rares sont en effet les chercheurs qui, au détour d'un exemple ou d'une démonstration, n'ont pas emprunté un jour cette méthode. Cette démarche aurait été demeurée dans la plupart du temps implicite, tant de la majorité des historiens français semblaient ignorer ce qu'est l'analyse contrefactuelle. Et lorsqu'on évoquait avec eux cette approche singulière, s'ils tendaient volontiers à reconnaître son caractère lucide, c'est le plus souvent pour disqualifier aussitôt sa pertinence méthodologique », ⁴¹ le soulignent Quentin Deluermoz et Pierre Singaravelou. Ils continuent en faisant savoir que ce désintérêt français fut d'autant plus étonnant que les chercheurs anglophones qui se passionnaient pour cette question. ⁴² Ils poursuivent en insistant sur le fait que dans le monde académique anglophone, le débat sur l'histoire contrefactuelle allait crescendo.

Certes, nous tenons de Quentin Deluermoz et Pierre Singaravelou qu'un véritable genre littéraire et savant fondé entièrement sur la démarche contrefactuelle se confirma au milieu du XIX siècle. Désormais, elle cessa d'être l'apanage des anglophones. La démarche connaît son essor avec la forme romanesque qui faissait croire l'intérêt sans précédent pour l'histoire et l'affirmation d'une nouvelle perception du devenir temporel fondée sur la sensation d'une fuite des temps. ⁴³ Ainsi donc, il y a lieu de noter, encore, avec ces deux mêmes analystes que le premier livre intégralement consacré à une histoire alternative fut publié en 1836 par Louis Geoffroy. Il fut intitulé : « Napoléon et la conquête du monde 1812-1832, Histoire de la monarchie universelle ». ⁴⁴

À coup sûr, nous nous permettons de soutenir que la portée méthodologique de l'analyse contrefactuelle n'est plus à démontrer. Il sied de noter que William Bolima Bolitsi, par exemple, alors doctorant en sociologie, dans le cadre de ses recherches sur la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN), avait fait recours à l'analyse contrefactuelle à côté de la dialectique. ⁴⁵ Ainsi, l'analyse contrefactuelle lui permit de dégager la production de la Cacaoyère de Bengamisa et ses apports possibles, etc., par rapport à sa capacité installée, et, d'en faire des projections. Il se plaça, ainsi, sous le modèle formulé par Max Weber, un usage hypothético-déductif de cette démarche. Celui-ci propose : « la réalité sociale, prise dans toute sa complexité, fait l'objet d'un travail de sélection, d'abstraction et de modélisation de la part du chercheur. L'élimination d'hypothèses alternatives est alors l'un des outils mis en œuvre dans cette opération, que ce soit au moment de la comparaison, pour la validation des hypothèses ou l'examen des écarts et de la généralisation. ⁴⁶ Par l'analyse contrefactuelle, William Bolima Bolitsi avait pu comparer, en son temps, le patrimoine du projet CABEN (Cacaoyère de Bengamisa), son fonctionnement, sa production, sa capacité de prise en charge de ses agents, ses recettes réalisées et des transformations apportées dans son milieu d'implantation, etc., par rapport à sa capacité installée en vue de proposer des solutions adéquates.

En somme, nous soulignons que l'analyse contrefactuelle est, certes, une méthode et un modèle théorique en même temps. Elle se veut une théorie, en ceci qu'elle propose d'emblée une explication de la réalité sociale. Mais, elle est aussi une méthode, car, elle demeure une manière d'aborder l'examen de la réalité

³⁸ W., BOLIMA BOLITSI., *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo*, Thèse de doctorat déjà-citée, pp. 37- 40.

³⁹ W., BOLIMA BOLITSI W., *op-cit*, pp. 37- 40.

⁴⁰ QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op- cit*, p.2.

⁴¹ Lire utilement, à ce sujet, QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op-cit*, p. 2.

⁴² *Idem*.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op- cit*, pp.2-3.

⁴⁵ BOLIMA BOLITSI, W., *op-cit*, pp. 37- 40

⁴⁶ QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op- cit*, pp.14- 15.

sociale afin de la comprendre. Elle se présente, donc, comme un cheminement pour saisir une configuration, une réalité sociale donnée, afin d'en trouver la clé ou l'explication. Sa portée méthodologique se résume dans ce que l'analyse contrefactuelle pousse à : « se demander ce qui aurait pu être si ... ». ⁴⁷ Généralement, elle soulève la problématique de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles dans un champ social, en répondant à cette question fondamentale : « que ce serait-il passé si... », ou « qu'est-ce qui aurait pu arriver si ... ». Par l'analyse contrefactuelle, le chercheur est appelé à « se poser la question de ce qui aurait pu advenir ». ⁴⁸

2.2. De l'analyse contrefactuelle et la saisie de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles sociaux : Esquisse de quelques cas illustratifs

La mise en application ou l'opérationnalisation de l'analyse contrefactuelle ne peut être possible qu'en nous plaçant dans une société historiquement située comme la République Démocratique du Congo par exemple. Il faudra, ainsi, prendre en compte quelques champs sociaux pour lesquels, nous ressortons des cas des possibles advenus. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur le modèle formulé par Max Weber, un usage hypothético-déductif de cette démarche. Mais, avant cela, nous disons d'abord dire un mot sur le « champ social ». ⁴⁹

Il importe de noter que la saisie de la problématique du « champ social » nous a été facilité par Pierre Bourdieu qui a développé systématiquement cette question de « champs sociaux et opposition des classes ». ⁵⁰ Il fait savoir que toute société est divisée en plusieurs champs sociaux. Il y a lieu de citer par exemple : l'école, la politique, le religieux, le culturel, etc. En effet, « les champs sociaux sont des espaces structurés de positions (postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants ». ⁵¹ De ce point de vue, la politique, la religion ... fonctionnent comme champs dans lesquels se réalise toujours une lutte entre dominants et prétendants, entre orthodoxie et hétérodoxie. De ce fait, la société n'est donc pas, comme le croyait E. Durkheim un « tout » ; elle est plutôt divisée en groupes sociaux et l'espace social est partagé en une multitude de champs sociaux. ⁵²

Les capitaux que détient chaque groupe social sont des atouts pour se positionner dans un champ. Ces atouts varient en fonction des champs et chaque champ définit ses propres règles du jeu et ses propres critères de réussite. Par exemple les qualités exigées pour réussir à l'université ne sont pas identiques que celles qu'exige le monde du sport, de la politique et de la mode, etc. En vue d'expliquer sa démarche. P. Bourdieu assimile un champ social comme un marché sur lequel les agents s'échangent des biens spécifiques. Les biens qu'offre le champ culturel rencontrent une demande dépendante du capital culturel de chaque individu. Offre et demande déterminent des pratiques culturelles qui reflètent la dotation en capital culturel des agents. C'est pourquoi, les champs sociaux deviennent des espaces de dominations et de luttes parce que chacun de ces marchés est le lieu d'une confrontation entre les agents (et/ou les classes sociales). ⁵³ En effet, les agents cherchent à se procurer des biens produits et échangés, que ceux-ci soient de l'argent, des diplômes, des talents ou du prestige, etc. Mais contrairement au modèle du marché concurrentiel cher aux économistes, tous ces agents ne bénéficient pas des mêmes atouts et les mieux dotés en capitaux ont un accès privilégié à ces biens.

Dans le cadre de cette réflexion, lorsque nous nous concentrons sur le cas particulier de la RD. Congo, nous pouvons nous attarder par exemple sur la forme et la gestion de l'Etat, le procès électoral, la religion, l'éducation nationale, la culture, etc. De ces quelques sphères de la vie nationale congolaise, pour ne pas parler des « champs sociaux », dans son illustration, l'analyse contrefactuelle, nous aide à trouver des réponses aux questionnements que voici à titre exemplatif :

- « est- ce que la RD. Congo aurait basculé vers le système LMD, si l'on avait connu un autre Ministre à l'ESU que Monsieur Mohindo Nzangi, durant le premier mandat du Président Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo ? » ;
- « comment aurait été la carrière de milliers de cadres académiques et scientifiques congolais, si le professeur Shomba Kinyamba Sylvain, n'aurait pas créé son Centre de recherche CDS, avec sa revue scientifique MES ? » ;

⁴⁷ Lire utilement, à ce sujet, QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op-cit*, pp. 70-95.

⁴⁸ QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op-cit*, pp. 8-13.

⁴⁹ P. BOURDIEU, *op-cit*, pp. 245-246

⁵⁰ *Idem*

⁵¹ *Ibidem*

⁵² BOLIMA BOLITSI, W *op- cit*, pp. 99- 101.

⁵³ *Idem*.

- « la République Démocratique du Congo aurait-elle bénéficié des acquis du « Projet de 145 territoires si, elle avait connu un autre Président de la république que le Président Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo ? » ;
- « l'espace spirito-religieux congolais aurait été syncrético-pluraliste, si elle n'avait pas connu l'occupation arabo-occidentale ? » ;
- etc.

Décidément, nous avons ci-haut, quelques questionnements qui sous-tendent des possibles non advenus pour chaque cas. Ils soulignent ce qui aurait pu être si, dans l'une ou l'autre sphère de la société congolaise. Certes, notons que tous ces questionnements, ne peuvent être expliqués et/ou répondus que par l'analyse contrefactuelle.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS : DE LA PORTEE STRATEGIQUE DE LA PLACE DE L'ANALYSE CONTREFACTUELLE DANS L'EXPLICATION DE L'EFFECTUATION D'UN POSSIBLE PARMIS DES POSSIBLES ET DE LA NECESSITE DE LA TRIANGULATION COMME APPROCHE METHODOLOGIQUE

Point n'est besoin de rappeler que cette étude s'est penchée sur la portée de la place stratégique d'un cadre méthodologique dans la validation des résultats d'une recherche scientifique. Elle insiste sur le cas de l'analyse contrefactuelle, particulièrement, considérée comme la démarche méthodologique appropriée dans la saisie et l'explication de l'effectuation d'un possible parmi plusieurs possibles dans un « champ social »,⁵⁴ toujours, complexe. L'analyse s'est appuyée sur les propos de Ibrahim Lo, qui affirme : « la méthode de recherche confère la légitimité à toute forme de connaissance scientifique, et, plus, particulièrement, celle des sciences sociales ».⁵⁵

A coup sûr, nous insistons sur le fait que la méthode de recherche est l'ordre ou la voie que nous imposons aux démarches intellectuelles pour arriver à la saisie de l'objet d'étude, alors que la technique demeure le moyen ou l'outil avec lequel l'on collecte les informations relatives avec son objet de la recherche. Mbaya Mudimba a raison de dire : « la méthode de recherche comporte une portée stratégique et la technique a une portée tactique ».⁵⁶ Une chose demeure aussi vraie que nous devons retenir : « le choix des méthodes et des techniques de collecte des données est fonction de l'orientation du travail, de l'étendue et de l'ampleur de l'investigation, ainsi que dans certaine mesure, des préférences du chercheur », ⁵⁷ comme le souligne Shomba Kinyamba Sylvain. Une façon de soutenir « qu'il n'existe pas, même à l'égard d'un objet spécifique..., une méthode universelle applicable en tous temps et en tous lieux (...), et que, ... chaque objet de connaissance informe et conditionne la méthode [selon qu'] il est également vrai que la méthode se transforme et s'ajuste constamment au cours même de son application ».⁵⁸ Abondant dans le même sens, Guy Rocher reste formel. Pour lui, le chercheur «... doit être profondément convaincu qu'il n'existe, pour chaque situation concrète, des facteurs dominants d'explication, mais, il doit être également convaincu qu'il n'existe pas, dans l'absolu, de modèle général de causalité toujours uniformément applicable »,⁵⁹ etc.

Par cette étude, nous confirmons que, dans une recherche scientifique et/ou un travail universitaire, le modèle théorique, comme la méthode, ainsi que les techniques de collecte des données, etc., ne s'improvisent pas, ils doivent, certes, être dictés par l'objet d'étude, mieux, par le terrain. En outre, face à la complexité de l'objet d'étude, celui-ci, étant ancré dans une société, historiquement située, l'étude recommande que la démarche méthodologique jette, toujours, un regard cursif et prenne, chaque fois, en considération tous les aspects : démographique, économique, technologique, environnemental, social, culturel, politique et etc., susceptibles de modeler l'avenir d'un champ social. Voilà pourquoi le recours à la triangulation des méthodes et/ou des techniques de recherche scientifique s'impose. Ceci importe pour que les faiblesses des unes soient compensées par les mérites des autres.

⁵⁴ P. BOURDIEU, *op-cit*, pp. 245-246.

⁵⁵ IBRAHIM LO, cité par BOLIMA BOLITSI, W., *op- cit, passim*.

⁵⁶ MBAYA MUDIMBA cité par BOLIMA BOLITSI, W., *op- cit, passim*.

⁵⁷ SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie de la recherche scientifique*, MES, Kinshasa, RD. Congo, 2008, p56.

⁵⁸ VERHAEGEN, B., et alii, *Kisangani : 1876- 1976, Histoire d'une ville. La population*, Kisangani, PUK, 1976, pp. 21- 22.

⁵⁹ G. ROCHER, *Introduction à la sociologie générale. Organisation sociale*, Tome III, Ed. HMH, Paris, 1968, p. 179.

BIBLIOGRAPHIE

- EAUD MICHEL, *l'art de la thèse*, la Découverte, coll. Guides Repères, Paris, 2006.
- BLANCHE, G., *l'introduction scientifique et les lois naturelles*, PUF, Paris, 1969.
- BOLIMA BOLITSI, W., *Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo*, Thèse de doctorat en Sociologie, SSPA, UNIKIN, 08 Février 2019, pp. 1- 42.
- BOURDIEU PIERRE, « Genèse et structure du champ social », dans *la Revue française de sociologie*, XII, 1971, pp. 245-246.
- BUSSA TONGBA, J -L, « Quid de la diversification de l'économie de la RD. Congo? Analyse comparative des exportations et importations », dans *M.E.S*, n°134, vol. 1, du Mai-Juin, Kinshasa-RD.C, 2024, pp.9-24;
- BUSSA TONGBA, J- L, *L'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en RDCongode 1980 à 2006*, Mémoire de DEA en Sciences économiques, FASEG-UNIKIN, Juillet 2010.
- CHALMERS, A., *qu'est-ce que la science ? La découverte*, Paris, 1976.
- DUCHAMP, M., BOUQUET, B., & DROUARD, H., *La recherche en travail social*, Paris, Ed. de Centurion, 1989.
- DURKHEIM, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F, 1967.
- DUVERGER, M., *Méthode des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 1964.
- EBWEME YONZABA, J., *Construction de l'objectivité en sciences sociales*, Paris, Ed. Connaissances et Savoirs, 2017.
- EMINA BE OFURIYUA, *Initiation à la Recherche Scientifique*. Manuel d'enseignement destiné aux étudiants de Premier Graduat, en Sciences Economiques et de Gestion, UNIKIN, inédit, 2014-2015.
- ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Eds. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012
- GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 10^{ème} Ed. 1996.
- KABEYA TSHIKUKU, *Epistémologie et méthodologie économiques. Aperçu critique à l'usage des chercheurs en Afrique*, Toulouse, Ed. Mélibée, 2018.
- KUYUNSA BIDUM, G. & SHOMBA KINYAMBA, S., *Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales*, PUZ, 1995.
- LOMBEYA BOSONGO, E., *Logique communautaire et coopération économique chez les Topoke du Haut-Zaïre : Essai théorique sur le développement rural en Afrique centrale*, thèse de doctorat défendue l'Université Catholique de Luvuvu en 1975.
- LORENZI-CIOLDI, F., *Questions de méthodologie en sciences sociales*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1997.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *initiation aux méthodes des sciences sociales*, l'Harmattan, Paris-Montréal, 2000.
- MARC MONTOUSSE & GILLES RENOARD, *100 fiches pour comprendre la sociologie*, France, 4^{ème} Ed. Bréal, 2011.
- MBAYA MUDIMBA, *Cours des recherches, enquêtes sur terrain, la collecte des données, les travaux pratiques, Séminaire de Méthode quantitative et qualitative*, Département de Sociologie, UNIKIN, 2011, (inédit).
- MULUMA MUNANGA, A., *Le guide de la recherche scientifique. Théorie et pratiques*, Kinshasa, Ed. SOCESES, 2017.
- MULUMBATI NGASHA, *Manuel de sociologie générale*, Ed. Africa- Lubumbashi, 1980.
- MWENE BATENDE, *Les enquêtes sociologiques et anthropologiques. Données techniques de base*, Kinshasa, Ed. du LAAK, 2011.
- POPPER, K., *la connaissance objective*, tr., Aubier, Paris, 1978.
- QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », dans *Revue de l'Histoire Moderne et Contemporaine*, Vol. 59-3, n° 3, 2012, pp. 70-95.
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1988.

- ROCHER, G., *Introduction à la sociologie générale. Organisation sociale*, Tome III, Paris, Ed. HMH, 1968,
- SHIMBA BANZA, G., *Comment mener les enquêtes en sciences sociales ? Théories, modèles et exercices*, Kinshasa, RDC, Eds. MEDIASPAUL, 2011.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Eds. P.U.K, 2013.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Thèses de doctorat. Essence, impératifs, typologie et apport*, Bruxelles, ICREDES, 1914.
- TSHUNGU BAMESA, *Du travail scientifique à l'université. Initiation à l'élaboration du travail scientifique*. Ed. Africa, Lubumbashi, 1988.
- VERHAEGEN, B., et alii, *Kisangani : 1876- 1976, Histoire d'une ville. La population*, Kisangani, PUK, 1976.
- WETSHODIMA YOLE YALONGA G., « La triangulation dans le processus de la recherche de la conception à la réalisation d'une étude », dans *MES*, N° 79, du Juillet-Août, Kinshasa, RD. Congo, 2013